



ACADEMIE DE POITIERS

Lettre d'avril 2015
de la Section Académique du
SNETAA FO
23 rue Emile Zola,
16340 l'Isle d'Espagnac
snetaa.poitiers@free.fr
<http://snetaa.poitiers.free.fr/>

168



SOMMAIRE :

- * p.1 / 2 : Editorial du S3
- * p.2 : Rassemblement du 19 mars : Le SNETAA FO mobilisé sur la carte des formations, les non titulaires et l'ASH
- * p.3 : Dans le 79 ; Chez les Chefs de Tx
- * p.4 : Dates à retenir ; CSA de Surgères
Adhérez , ré adhérez !
- * (Encart) Equipe académique / Supplément Internet (appel au 19 mai)

C'est pas moi c'est l'autre !

Voilà une petite formule qui pourrait résumer le petit jeu entre le Recteur et la Région sur la carte des formations professionnelles initiale, dans nos LP, cette année. Tout ce qui arrive est le résultat de ce que le SNETAA FO a dénoncé, depuis plus d'un an, sur la mise en œuvre de la loi Peillon et la volonté gouvernementale de transférer la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire, aux Régions.

Le pas de deux s'est opéré dans la plus grande opacité, avec pour excuse la nouveauté et les contraintes de calendrier. Aucune consultation des instances n'a eu lieu sur les fermetures envisagées ni par le Rectorat, ni au sein de la nouvelle instance régionale qu'est le CREFOP.

Avant même une révision à la baisse des moyens où les fermetures annoncées en février, beaucoup d'entre nous ont découvert en janvier, avec surprise, les baisses de DGH en lycées professionnels, alors que le nombre de divisions restait inchangé. La justification pour le Rectorat consiste à dire que la décision est maintenant dans les mains de la Région. Cette dernière a avancé que les décisions de fermeture ont été préparées par le Rectorat. La réalité est en fait une décision concertée mal assumée aussi bien par le Recteur que par la Région.

Mais ne nous y trompons pas la mobilisation des LP a mis en lumière la volonté de l'académie et au-delà, du gouvernement et de la Région, de bouleverser la structure des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, au profit de l'apprentissage tous azimuts. Notre mobilisation a permis que l'on parle enfin dans les médias de l'existence des LP et de la voie de réussite qu'ils constituent. Nous n'avons certes pas obtenu l'arrêt de toutes les fermetures envisagées, mais nous avons rappelé notre existence et nos valeurs. Nous avons dit non à une formation professionnelle territoriale, non à l'apprentissage comme modèle de référence, non à une orientation par l'échec en LP et oui au choix de la voie professionnelle comme voie de réussite.

La mobilisation unitaire a permis aussi de montrer qu'il fallait compter sur les PLP pour défendre nos élèves, nos formations, nos conditions de travail et l'avenir des LP. Avec le SNETAA FO nous avons choisi de nous battre et de ne pas nous laisser prendre au piège du discours faussement rassurant des responsables académiques ou régionaux ou des syndicats « pro apprentissage ». L'avenir de la voie professionnelle laïque et républicaine sous statut scolaire ce n'est pas eux, c'est nous.

**Poitiers, le 23 avril 2015, Henri Lalouette,
Secrétaire Académique du SNETAA FO**

Le SNETAA FO mobilisé pour défendre les lycées Professionnels dans notre Académie.

Le 19 mars nous étions un peu plus de 150 devant le Rectorat pour affirmer notre désaccord profond sur les choix arrêtés par la Région, avec la complicité du Rectorat. (Rassemblement Intersyndical SNETAA -FO, CGT, SUD, FSU, ...)

Plusieurs établissements ont appris quelques jours avant les vacances d'hiver la fermeture de sections ou la réduction de capacité d'accueil. Le LP Doriolle à La Rochelle, le LP Vinci à Bressuire, le LP Louis Delage à Cognac, le LP Sillac à Angoulême et le LP Jean Caillaud à Ruelle.

Tous ces établissements vont subir des réductions de moyens à la rentrée. Il s'agit des conséquences du choix académique d'orienter toujours plus d'élèves en 2de générale au détriment du lycée professionnel qui serait trop coûteux !!

Le SNETAA avait été reçu en audience (avec la CGT Educ'action) auprès du Recteur le 16 mars. Mais notre interlocuteur semble rester sourd, jusqu'à quand ?

Stéphane Contamines, S2 Charente du SNETAA FO

Le SNETAA FO aux cotés des contractuels

Le jeudi 19 mars 2015, au LP Louis Delage de Cognac, le SNETAA FO, comme chaque année a proposé aux contractuels de l'académie une journée d'information et de rencontre.

Animée par Paul Devaux, représentant national des contractuels, pour le SNETAA FO et Vincente Gonzalvez représentante paritaire des contractuels de l'académie, ce moment a permis d'aborder les sujets de préoccupations de nos collègues contractuels et de leur prodiguer d'utiles conseils. L'échange a ainsi permis d'aborder la gestion des carrières, les concours, la titularisation ou encore les problèmes de rémunération.

Le SNETAA FO rappelle que la prochaine CCP contractuels aura lieu le 2 juin prochain. Elle traitera des décisions d'avancement d'échelon pour les contractuels en CDI, de la notation, des congés de formation professionnelle et des fins de fonction.

Vous pouvez dès maintenant adresser vos dossiers et demandes à **Vincente Gonzalvez** qui y siègera pour le SNETAA FO et le SNLC FO. (vincente.gonzalvez@ac-poitiers.fr)

Réunion du SNETAA FO : A.I.S A.S.H. du jeudi 12 février 2015 à l'E.R.E.A de PUYMOYEN

Un tour de table présente les réalités de chaque établissement SEGPA et EREA de l'Académie

Des difficultés subsistent : Problème d'orientation après la classe de 3^{ème}. Les relations entre les P.E. et les P.L.P. ne sont pas toujours faciles et l'accueil des élèves décrocheurs qui se fait tout au long de l'année.

Des points positifs : Il va être remis, à la rentrée prochaine, un poste de Directeur dans toutes les SEGPA.

Une action conjointe des quatre E.R.E.A. du Poitou-Charentes : concernant les surveillances des récréations par les P.L.P. (des questions par écrit seront posées dans les questions diverses de chaque C.A.) ; le nombre d'emploi aidé n'est pas le même dans chaque établissement, un pointage va être réalisé et une réflexion sur les heures de remplacement va s'engager.

Des questions se posent : Sur le devenir de nos élèves. Les C.A.P. qui ne recrutent pas ne garantissent pas leur pérennité (le diplôme du C.A.P. a plus de 100 ans).

D'autres points abordés : Obligation réglementaire de service (les 1607 heures), rien n'est défini à ce jour.

I.M.P. : Indemnités des missions particulières.

Les congés formation (l'accès à la formation est un droit).

Le secrétaire de séance **Jean-Paul Garribotto**

Du côté du 79 par Henriette MEUNIER

On nous dit qu'il faut faire des économies ! Et bizarrement, dès qu'on parle économies, on pense aux Lycées Professionnels que l'on oublie sinon volontiers.... On préfère favoriser, voire imposer, une orientation en 2de générale, quitte à ensuite se résoudre à une réorientation en 1^{ère}, qui se fera dans l'urgence, en fonction de places disponibles, et demandera à l'élève un investissement qu'il ne sera peut-être pas capable de fournir ! Mais où est donc la volonté de notre Administration en ce qui concerne l'intégration et la réussite de nos jeunes ?

Deux exemples dans le 79, deux parmi tant d'autres.....

Chronique ordinaire d'un Lycée Professionnel rural, celui du LP Vinci à Bressuire

Arrivée de la DGH mi-février par l'intermédiaire de collègues syndiqués qui indique le regroupement des Premières et Terminales Bac Pro en enseignement professionnel. Le prochain CA, pour valider ou pas la répartition de cette DGH, était prévu le 31 mars seulement ! Les personnels du lycée ont donc décidé de demander un CA en urgence pour informer tous les membres du Conseil d'Administration de ce qui se préparait.

A ce CA, le vendredi 20 février, jour des vacances, le Proviseur annonce qu'en plus des regroupements demandés en 1^{ère} et Term., la fermeture de la 2de Bac Pro TFCA est envisagée par la Région ! Un vœu indiquant le refus de la proposition du Rectorat concernant le regroupement des sections est lu et voté à la majorité et la répartition de la DGH est rejetée ! Autre CA, le 12 mars, pendant lequel un autre vœu est lu et adopté à la majorité, la répartition de la DGH refusée à nouveau, et des explications demandées au représentant de la Région !

Grève des personnels le mercredi 11 mars et le jeudi 12 mars, suivie par 75 % des enseignants du lycée !

Communication autour de leurs revendications dans la presse écrite (Courrier de l'Ouest et Nouvelle République) et par l'intermédiaire d'une radio locale Collines FM.

Participation des enseignants au conseil municipal de Bressuire le jeudi 12 mars au soir avec des élèves qui ont pris l'initiative de les accompagner. Le Maire, rencontré quelques minutes avant le conseil municipal, évoque le problème. Rencontre du député et du Maire (à nouveau, mais de façon plus formelle) le 13 mars et visite aux différents candidats aux élections départementales pour les informer de la disparition des formations professionnelles publiques dans le nord Deux-Sèvres ! Lettre au Sénateur de la circonscription ! Présence au regroupement devant le Rectorat le 19 mars et à la délégation reçue par le Recteur. L'après-midi, à la Région une délégation de l'intersyndicale locale est reçue ...

Au LP Jean Moulin de Thouars, fermeture de la section BP EDPI (étude et définition des produits industriels, 15 élèves), menace sur le bac pro GA (gestion administrative (15)), menace sur le CAP ATMC (15). La formation CAP ira aux maisons familiales ! Elle est donc utile, alors pourquoi ne pas la laisser là où elle est ? Le désengagement de l'Etat de sa mission s'amplifie ! Là aussi, les collègues se battent, demandent des rendez-vous aux élus et défendent l'enseignement professionnel public !

Henriette Meunier, S2 Deux-Sèvres du SNETAA FO

« Mouvement spécifique chefs de travaux »

Le mouvement spécifique chefs de travaux a été étudié lors d'un groupe de travail au Ministère début février et modifié par l'inspection générale. Ces nouvelles modifications ont été données ensuite en Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN) du 7 mars 2015.

Globalement cette année il y a eu plus de fluidité dans le mouvement, 459 candidats à mutation : 111 en STI, 41 en tertiaire et 13 en hôtellerie soit 165 chefs de travaux et néo ont obtenu satisfaction (35,9%).

Des critères transparents ont été donnés en début de séance. Le SNETAA FO était demandeur déjà depuis plusieurs années.

En plus des adhérents satisfaits dès le GT du 4 février, les commissaires paritaires SNETAA FO ont obtenu en plus une dizaine de modifications. Le SNETAA FO a défendu et accompagné les demandes des collègues en dénonçant les postes non remontés pour le mouvement et en étant vigilant à préserver la priorité aux PLP sur les postes de LP. Néanmoins, 19 PLP ont obtenus satisfaction sur des postes lycées et une dizaine de certifiés sur des postes PLP.

Le SNETAA ne peut pas être totalement satisfait dans la mesure où certains chefs de travaux titulaires perdant leur poste n'ont pas été réaffectés sur poste à ce jour. Il existe encore, malgré tout, des situations de collègues affectés sur les postes à la CAPN et qui se trouvent déplacés au niveau académique pour privilégier des « faisant fonction ». C'est intolérable et dénoncé en CAPN.

Le bilan au niveau de l'académie de Poitiers est de cinq sortants et de quatre entrants, soit une répartition homogène de un chef de travaux par département.

Françoise BUREAU, correspondante chefs de travaux du SNETAA FO de l'Académie de Poitiers
(Pour toute information utile retrouvez la lettre des Chefs de Travaux sur www.snetaa.org)

Prochaines dates à retenir

- 12 mai : CAPA hors classe
- 22 mai: Groupe de Travail Vœux et barèmes
- 02 juin : promotion des contractuels
- 9 juin 2015 : CAPA Commission Administrative Paritaire Académique du mouvement intra
- 17 juin : révision mouvement intra
- 25 juin : CAPA BOE (Bénéficiaire d'Obligation d'Emploi)
- 02 juillet Conseil Académique dans la Vienne
- 03 juillet; affectation des TZR

Après les rythmes scolaires du primaire, après l'attaque des statuts (1607 h, Conseils d'Administration qui décideront d'une part importante de la rémunération des personnels - IMP), le gouvernement s'attaque au Collège pour démonter encore ce qui marche (SEGPA, sections professionnalisantes).

Le SNETAA-FO dit NON et appelle tous les PLP à se mettre en grève le 19 mai 2015 !

Conseil Académique du SNETAA FO à Surgères, le 26 Mars 2015.

« L'académie de Poitiers est un exemple de la politique menée au plan national ».

Ce 26 Mars au Lycée de la plaine d'Aunis à Surgères (17), s'est déroulé le Conseil Académique en présence de Christian Lage, Secrétaire Général du SNETAA-FO, et d'Henri Lalouette Secrétaire Académique de Poitiers.

La journée a débuté par une présentation de la situation des établissements dans l'académie. Les présents ont témoigné des situations complexes de nombreux établissements de l'Académie qui voient des classes se fermer à la rentrée prochaine :

Face à ces annonces, les collègues se sont mobilisés et des actions ont été mises en place : demandes d'audience auprès du Recteur, demande d'audience auprès du Président de Région, puisqu'il est maintenant co-responsable de la carte des formations, courrier de soutien d'entreprises, informations aux familles, articles de presse, reportage sur France 3, reportage sur France Bleue ...

Le **rassemblement du 19 mars à Poitiers** à l'initiative du SNETAA-FO et de la CGT Educ' Action a réuni environ 200 personnes devant les grilles du Rectorat avant le début du CTA, instance qui entérine les fermetures et les ouvertures de classes par le Rectorat. Le Recteur a reçu pendant une heure trente, une délégation de représentants d'Etablissements, membres de l'Intersyndicale. A l'issue de cet entretien, les collègues sont ressortis, plutôt désabusés puisque le Recteur a dit notamment qu'en lycée professionnel « vous ne pouvez pas rester avec 24 élèves ou moins par classe alors que les secondes générales sont à 37 », que les fermetures, « c'est pas moi, c'est la Région »! « Que vos sections ne recrutent pas assez de premiers vœux et ne sont pas assez porteuses en termes d'employabilité ».

En seconde partie de journée, Christian Lage a évoqué le contexte national, semblable à celui de notre académie. Il a rappelé que si nous en étions là c'était notamment à cause de la signature de la loi Peillon que FO a refusé de signer, contrairement à d'autres qui ont voté Pour (UNSA/ SGEN-CFDT) ou qui se sont abstenus « positivement » (FSU).

Christian Lage a insisté sur la mobilisation qui devait être réussie sur l'appel à la grève nationale Interprofessionnelle du 9 Avril et a précisé qu'il fallait dans nos établissements en informer le plus grand nombre de collègues.

Bénédicte Moulin S2 du SNETAA FO Charente Maritime

Vous (Contractuel, CPE, PLP exerçant en LP, SEP, SEGPA ou EREA, actif ou retraité, ...) souhaitez **adhérer ou ré-adhérer au SNETAA FO en 2014/2015**. Si vous avez égaré votre bulletin d'adhésion vous pouvez le retrouver sur le site académique (<http://snetaa.poitiers.free.fr/adherer/adherer.htm>) ou vous pouvez aussi adhérer directement en ligne sur <http://www.snetaa.org/>. Le certificat fiscal pour l'année 2014 sera envoyé à tout adhérent, en mars 2015. (Ceci vous donne droit à un **crédit d'impôt égal à**

66 % des cotisations annuelles versées)

Vous pouvez aussi retourner ce coupon à *Henri Lalouette 23 rue Emile Zola, 16340 l'Isle d'Espagnac*, ou lui écrire à snetaa.poitiers@free.fr. Il vous fera parvenir un bulletin d'adhésion à votre adresse :

Nom Prénom

Adresse:.....

Etablissement



ANNUAIRE ACADEMIQUE

SECRETAIRE ACADEMIQUE S3 / élu au CTA			
Henri LALOUETTE : 06 67 30 60 78 / 05 45 95 37 59 snetaa.poitiers@free.fr			
Trésorier académique - Gérard GRANGETEAU - gerard.grangeteau@wanadoo.fr -06 70 48 07 34			
SECRETAIRES DEPARTEMENTAUX S2			
Stéphane CONTAMINE (16)	06 20 22 46 15 stephane.contamines@orange.fr	Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69 b.moulin766@laposte.net
Henriette MEUNIER (79)	06 04 13 60 21 henriette.meunier@ac-poitiers.fr	Sophie TEXIER (86)	06 89 96 51 91 texier_sophie@yahoo.fr
COMMISSAIRES PARITAIRES (Pour les PLP Titulaires et Stagiaires)			
Henri LALOUETTE (16)	06 67 30 60 78 snetaa.poitiers@free.fr	Pierre Guillaume TEXIER (79)	06 73 68 33 82 pierre-guillaum.texier@ac-poitiers.fr
Bénédicte MOULIN (17)	06 10 64 54 69 b.moulin766@laposte.net	Sophie SOUDANT (17)	06 09 07 50 65 sophie_s48@hotmail.com
Stéphane TEXIER (86)	06 13 78 69 55 stephane.texier10@orange.fr	Jean Paul GARRIBOTTO(86)	06 59 31 10 53 jean-paul.garribotto@ac-poitiers.fr
Christelle BRUNEAU (16)	07 78 69 37 77 christelle.bruneau@ac-poitiers.fr	Florence SOMBRUN (17)	06 30 30 32 43 flosombrun@free.fr
CORRESPONDANT EREA/SEGPA		Représentante des enseignants Au GT des NON TITULAIRES	
Jean Paul GARRIBOTTO	06 59 31 10 53 jean-paul.garribotto@ac-poitiers.fr	Vincente GONZALVEZ	06 69 20 51 57 vincente.gonzalvez@ac-poitiers.fr
CORRESPONDANT CHSCT		CORRESPONDANT LAÏCITE	
Sophie TEXIER	06 89 96 51 91 texier_sophie@yahoo.fr	Yves Henri SAULNIER	06 73 34 37 95 yhsaulnier@gmail.com
CORRESPONDANT CHEF DE TRAVAUX		CORRESPONDANT RETRAITES	
Françoise BUREAU	06 52 96 92 62 bureau.francoise@free.fr	Raymond VALADE	06 89 44 69 98 raymondvalade@orange.fr
Membres du SECRETARIAT ACADEMIQUE			
José ESTEVEZ	05 46 82 00 54 jestevez@sfr.fr	J-Pierre ARDON : Site Internet	06 82 12 26 27 snetaa.poitiers@orange.fr
Notre site internet académique : http://snetaa.poitiers.free.fr			

Supplément Internet



APPEL académique intersyndical
Poitiers, le 23 avril 2015

Les sections académiques des organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU SNALC-FGAF, SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action et SUD Éducation, réunies à Poitiers le 23 avril 2015, font le constat du maintien d'une réforme du collège contestée par la majorité des enseignants et rejetée au CSE par des organisations syndicales représentant plus de 80 % des enseignants du second degré.

Elles continuent à demander le retrait de cette réforme fondée sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement et la reprise de discussions sur de nouvelles bases pour la réussite de tous les élèves. Sans répondre aux véritables besoins du collège, cette réforme ne ferait en outre, si elle était mise en œuvre en 2016, qu'engendrer davantage d'inégalités entre les élèves, aggraver les conditions de travail des personnels, mettre en concurrence personnels, disciplines et établissements.

« Quand on est plus on apprend mieux, cela crée de l'émulation »

Ceci reflèterait « l'état d'esprit » du Recteur

FERMETURE
DE CLASSES



FERMETURE
DE CLASSES

